



## Conseil Municipal : séance du 20 février 2019

### Compte Rendu du Registre des délibérations

L'an deux mille dix-neuf le mercredi 20 février, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 20 heures au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

<b>Conseillers</b>	
En exercice :	19
Présents :	14
Pouvoirs :	4
<b>Votants :</b>	<b>18</b>
Absents :	1
Date de convocation	
<b>15 février 2019</b>	

**Étaient présents :** Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint  
François BERNARD, Yves MABILEAU, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Valérie COULBARY, Murielle CHAPU, Michel LECHAT, Ralph MILLERAND, David CHEVALLIER

**Excusés :** Christiane LANGE donne pouvoir à Gilles TALLUAU, Eric JAMET donne pouvoir à Murielle CHAPU, Martine NAYS donne pouvoir à Michel LECHAT, Brigitte SAINT-CAST donne pouvoir à Sylvie BELLANGER.

**Absente :** Julie PEARSON.

**Secrétaire de séance :** Murielle CHAPU

Le compte rendu du 23 janvier 2019 a été adopté à l'unanimité.

#### INTERCOMMUNALITE

- SIVM du Pays Allonnais :

La contribution communale 2019 à l'emprunt contracté pour le financement de l'extension de l'EHPAD d'Allonnes s'élève à 11 577,57 €. La contribution 2017 a été versée en 2018.

- SMIPE Val Touraine Anjou :

Michel LECHAT fait un compte-rendu de la réunion du comité syndical du SMIPE, dont c'est le dernier budget sous sa configuration actuelle.

Murielle CHAPU : Quand les PAV seront installés dans le cadre du projet Loire-Chavigny, il faudra penser à ne pas les implanter comme ils le sont actuellement car ils ne peuvent être remplis que d'un seul côté et c'est la raison pour laquelle ils sont trop vite pleins. Monsieur le Maire propose de demander au SMIPE de les tourner d'un quart de tour.

D20190220-01-VoteSubventions2019associations

## SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents les montants des subventions aux **Associations** suivantes :

Association	Montant	Association	Montant
ADMR Allonnes	1 500	Espace Vie Sociale (EVS)	460
AFR VIVADO (jeunesse)	26 888	EVS (LAEP)	358
AFR VIVADO (enfance APS et ALSH)	30 100	ESVV (Entente Sportive Varennes Villebernier)	2 500
AMIS DE L'ORGUE Varennes/Loire	350	FGDON VARENNES	485
AREGHAT	50	MUSIC'A VARENNES	1 600
ASCC (Sauvegarde Chapelles Calvaires de l'Anjou)	50	ONEA Omnibad Nord Est Anjou	800
Coopérative scolaire de Varennes s/Loire (Fournitures)	6 500	S.P.A autonome du Maine et Loire	598
CHŒUR A CŒUR Chorale	500	USV TENNIS	1 400
CO-LIBRIS Bibliothèque	2 197	USEP	500
COMITÉ DES FÊTES	1 450		
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019 pour un <b>TOTAL de 78 286 €</b>			

- Débat d'orientation budgétaire investissement

- L'entreprise Hory Chauvelin va faire un diagnostic sécurité de la façade de l'église et un devis de réfection de la façade. Le dossier de souscription de l'allée centrale de l'église auprès de la Fondation du Patrimoine est en cours de finalisation et la demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est en cours d'instruction. L'architecte de bâtiments de France a émis un avis favorable.

Murielle CHAPU demande combien de temps la salle des loisirs sera indisponible en raison des travaux.

Monsieur le Maire lui répond que les travaux d'étanchéité et d'isolation n'auront aucune incidence. En revanche, il faudra compter au minimum 2 semaines pour la réfection du parquet. Michel LAMAND précise que la solution technique pour la réfection de la toiture de la salle des loisirs n'a pas été choisie et que l'option en zinc est légèrement supérieure. Monsieur le Maire fait remarquer que ces travaux seront éligibles au titre de la DETR pour la partie isolation alors que le devis de réfection de couverture en zinc ne comprend pas l'isolation.

David CHEVALLIER demande si des crédits seront inscrits pour des caméras de surveillance. Monsieur le Maire a l'intention de demander au SIEMML de prendre cette compétence car les caméras sont souvent disposées sur des candélabres. De plus, le syndicat dispose de l'ingénierie nécessaire pour conseiller les communes. Le SIEMML pourrait organiser un groupement de commande et attribuer des subventions.

Sylvie BELLANGER fait remarquer que le local technique a été décalé à 2020 alors que l'association « théâtre » est déjà très à l'étroit dans le local actuel.

Jean-Luc JOULIN informe que le tracteur n'a plus de pont avant, ce qui peut être pénalisant sur l'usage de la fourche.

- Travaux d'isolation de l'école

Monsieur Michel LAMAND : les travaux ont démarré. Les modules ont été livrés et mis en place au début de la semaine dernière. L'entreprise Algéco a dégradé une chambre de tirage de téléphone, ce qui lui coûtera environ 3 000 euros.

Les équipements internes sont en cours de finalisation. Les agents du service technique et monsieur Jean-Luc JOULIN ont beaucoup œuvré pour le déménagement. Le modulaire du stade a été déplacé à l'école. Les réunions de chantier auront lieu tous les jeudis. Tout devrait être prêt pour l'arrivée des élèves lundi.

Monsieur le Maire remercie la quinzaine de parents d'élèves et les enseignants, qui ont participé au déménagement.

## QUESTIONS DIVERSES

- Boule de fort : Le challenge des cantonniers se déroulera le 9 mars 2019 à partir de 17h00 à Vivy.

- Marché des Producteurs de Pays : Le 1<sup>er</sup> marché de l'année aura lieu à Varennes-sur-Loire le vendredi 26 avril 2019 de 17h à 21h.

- Maintien d'une classe : Sylvie BELLANGER et Christine JOUSSELIN se sont déplacées à l'inspection de l'éducation nationale à Angers pour défendre le maintien de la 8<sup>ème</sup> classe, qui est toujours en moyen supplémentaire. Les prévisions d'effectifs sont supérieurs à ceux enregistrés à la rentrée 2018-2019. Monsieur le Maire a invité l'inspecteur d'académie à venir visiter l'école pendant les travaux. Sylvie BELLANGER a été impressionnée par le grand nombre de communes, regroupées en communes nouvelles, venues pour négocier le maintien de leur école.

- Les élus et le DGS de la ville de Saumur sont venus visiter la Maison de Santé pour voir comment elle fonctionne car ils ont le projet d'en créer une au chemin vert.

- Le pâtissier de Varennes-sur-Loire a concouru dans la catégorie « viennoiseries », ce qui lui vaut d'aller aux championnats du monde.

- Le département doit valider les crédits nécessaires pour stabiliser les rives de la RD 85 à la commission du mois de mars.

○ Logements Saumur Habitat rue de Gaure : Les marchés étaient tous infructueux. Les lots attribués sont tous supérieurs de 15 % aux estimations. Les travaux démarreront en avril ou en mai. Deux types 3 seront créés : un au rez-de chaussée et un à l'étage.

Tour de table :

- David CHEVALLIER signale qu'une partie de chaussée s'est affaissée « rue du pâtis vert ». Alain LECHAT a reçu aujourd'hui le responsable de l'entreprise ATP, qui va reprendre cette partie.
- Murielle CHAPU dit que le city stade est régulièrement envahi par des jeunes motorisés, ce qui empêche les enfants de jouer. Ces individus n'ont pas peur et ne prennent pas en compte la parole de l'adulte. Monsieur le Maire annonce que l'un d'eux a été identifié.
- François BERNARD demande ce qui est fait contre la prolifération des pigeons dans le bourg car on ne peut pas rester indifférent à ce problème. Monsieur le Maire lui répond que des battues sont organisées régulièrement mais qu'il est très difficile d'en venir à bout car au bout d'un moment, ils s'en vont, puis reviennent. La commune a payé un agent pour les piéger mais le résultat est minime. Il ajoute qu'au lieu de fermer les greniers pour les empêcher d'entrer, il vaudrait mieux les ouvrir, puis les refermer pour les piéger quand ils sont dedans. La ville de Saumur a recours aux services d'un fauconnier, ce qui leur coûte 30 000 €. Il propose de demander un devis.
- Yves MABILEAU signale un poteau téléphonique penché. Il va prendre l'étiquette bleue en photo et la mairie fera le signalement.
- Christine JOUSSELIN rappelle que la matinée citoyenne aura lieu le 23 mars 2019. Rendez-vous donné sur la place Chavigny à partir de 8h30.
- Alain LECHAT informe que le programme de voirie 2019 est en cours de montage.

*La séance est levée à 22h11.*

G. Talluau	S. Bellanger	M. Lamand	A. Lechat	C. Jouselin	F. Bernard
Y. Mabileau	<del>C. Langé</del>	Jl. Joulin	S. Gégou	<del>E. Jamet</del>	V. Coulbary
M. Chapu	<del>J. Pearson</del>	M. Lechat	<del>M. Nays</del>	<del>E. Saint-Cast</del>	R. Millerand
D. Chevallier					

